

Temps automnal entre averses et éclaircie. Les températures restent douces et une baisse est annoncée la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

Poireau : activité en cours de la mineuse en vallée de Seine, vigilance rouille.

Chou : vigilance maladies.

Céleri, carotte, persil : les captures de la mouche de la carotte sont quasi-nulles.

PROCHAIN BULLETIN SEMAINE 44



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Table des matières

POIREAU :	2
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :	5
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	7
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	10

Notes Nationales Biodiversité :

Les notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0. Elles sont publiées régulièrement et mettent en avant les pratiques agricoles concourant au **maintien ou à l'amélioration de la biodiversité**.

L'objectif de ces notes est de faciliter la communication sur ces sujets auprès des agriculteurs, des conseillers agricoles mais aussi plus largement à tout lecteur du BSV 2.0.

Une note Biodiversité concerne un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes. Elle est généralement constituée de 2 pages et se décompose en plusieurs parties :

- **Des bonnes pratiques agricoles autour du sujet**
- **Un témoignage d'un professionnel**
- **Une partie "Ecologie et contributions"**
- **Une partie "Sur le terrain"**
- **Des liens "Pour aller plus loin"**



Les auxiliaires

 [Note biodiversité n°1 - Vers de terre et santé des agro-écosystèmes - Août 2022](#)

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle	De 10 feuilles à proche récolte
76		2 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

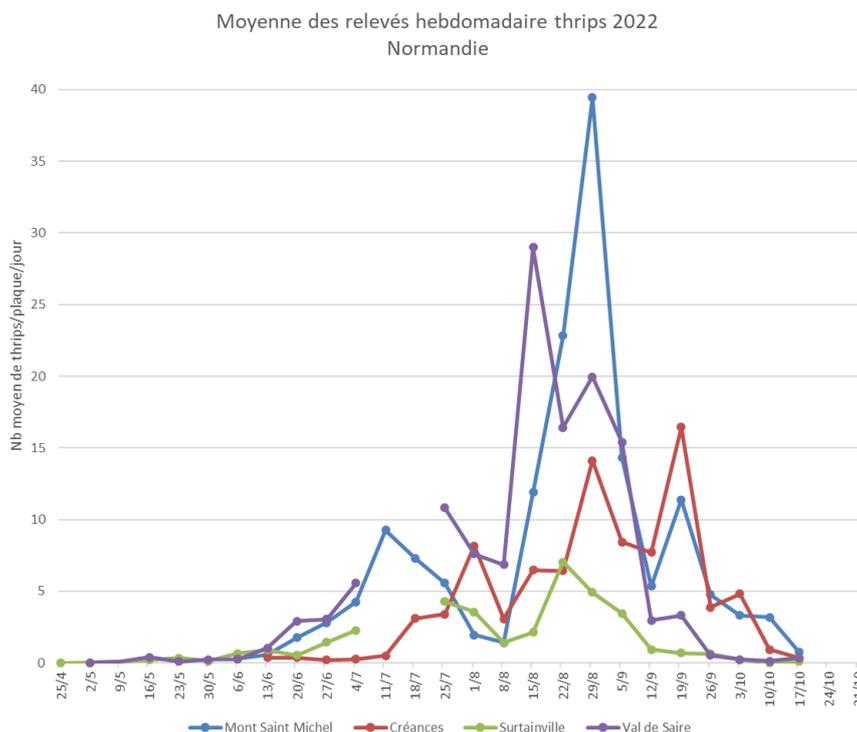
Thrips :

Observations : comme la semaine dernière, les fréquentes averses sont défavorables au développement des populations de thrips. Les effectifs diminuent au sein des parcelles et les nouvelles feuilles sont moins voire non piquées.

Secteurs	
Mont Saint Michel	Des thrips ont été observés dans 53% des poireaux.
Créances	Des thrips sont notés dans 61% des poireaux observés.
Calvados	Présence de thrips sur 80% des plants.
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 86% des plants en moyenne.
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 100% des plantes.
Seine-Maritime	Des thrips sont présents sur 100% des plantes.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi-nulles dans tous les secteurs. Les pièges sont retirés des parcelles.



Evolution du risque :

Au vu des vols et des conditions climatiques, il n’y pas de risque de re-infestation de parcelle. La pression reste présente sur poireaux d’automne et début d’hiver où des populations importantes sont toujours observées.

Observer attentivement vos parcelles afin d’apprécier l’évolution des populations.

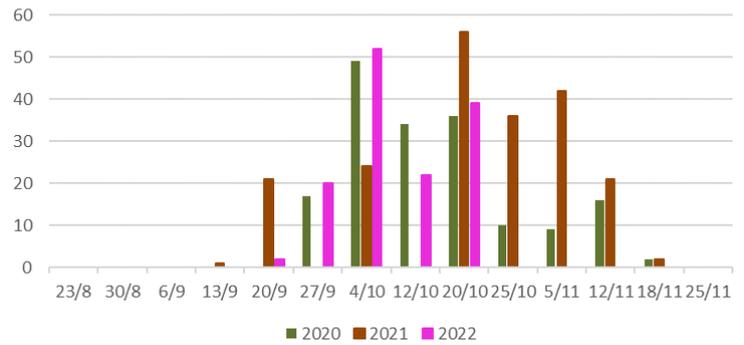
Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* : cette mouche mineuse est toujours présente et active en vallée de Seine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - automne



Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol est en cours en vallée de Seine. Pour les autres secteurs, observez attentivement vos parcelles. **Le risque est fort** sur ce secteur.

Rouille :

Comme constaté la semaine dernière, la présence de taches progresse au sein de certaines parcelles et gagne dans certains cas, les jeunes feuilles.
Des taches récentes sont présentes dans cinq parcelles du val de Saire sur 12 à 48% des plantes. A Créances, présence stable dans deux parcelles atteintes.



Rouille sur poireau

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement de cette maladie. La pression est présente en particulier pour les variétés sensibles, soyez vigilants.

Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria/stemphylium :

Cette maladie est présente essentiellement dans les parcelles du nord Cotentin sur 8 à 36% des poireaux.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 12 et 34°C et par une forte humidité (pluie, irrigation). Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De +14 feuilles / prépommaison à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
14		4 parcelles	
76		2 parcelles	

Puceron :

Comme la semaine dernière, la présence de pucerons est faible dans les parcelles du réseau. Ils sont constatés dans trois parcelles du réseau sur 4 à 12% des laitues sur les secteurs de Surtainville et en vallée de Seine.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% des plantes occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne,

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont peu favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos dernières séries.

Noctuelle :

Comme les semaines précédentes, la présence de chenilles et/ou dégâts est constatée dans deux secteurs :

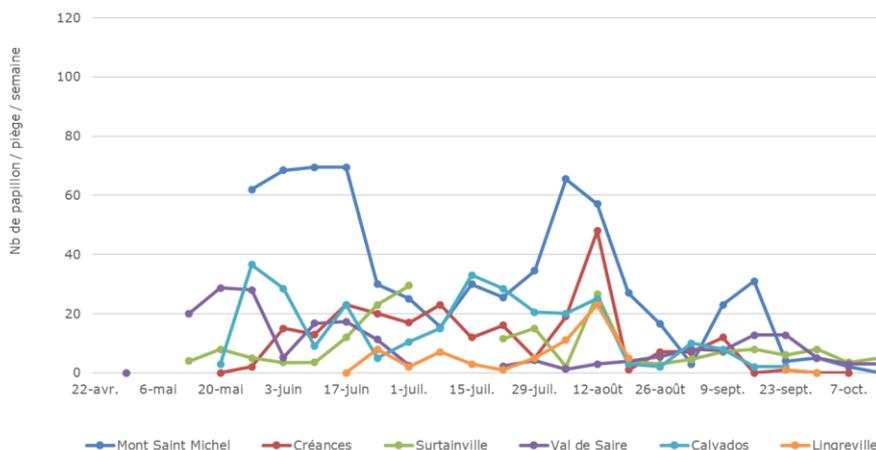
- Mont Saint Michel : présence de dégâts dans deux parcelles sur 8 à 16% des laitues.
- Calvados : des chenilles et des morsures sont observées dans deux parcelles sur 1% des laitues.

Piégeage :

Comme la semaine dernière, les captures sont quasi nulles sur l'ensemble des secteurs.

Le suivi de ce ravageur est terminé.

Evolution des captures de noctuelle gamma 2022



Evolution du risque :

Quelques chenilles sont toujours observées dans certains secteurs. Vu leur stade de développement, elles ne proviennent pas de pontes récentes. Les pièges sont retirés des parcelles. **Observez** régulièrement vos dernières séries.

Mildiou :

Cette maladie est présente dans deux parcelles de la vallée de Seine sur 10% des laitues et dans trois parcelles du nord Cotentin sur 4% des plantes.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos dernières séries, car les conditions climatiques actuelles sont favorables, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Bactériose :

Des symptômes de bactériose sont notés dans le nord Cotentin et en vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-bacteries-foliaires>

Evolution du risque :

Pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides, les conditions actuelles sont toujours favorables.



Taches de bactériose (Sileban)

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		<i>2 parcelles de choux de Milan</i>	De début
14	Nord Caen	<i>4 parcelles cabus, brocolis et Milan</i>	pomaison à récolte
	Surtainville	<i>1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet</i>	
50	Val de Saire	<i>5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet</i>	Navet : 6 feuilles à proche récolte
	Mont Saint Michel	<i>3 parcelles de navet</i>	

Mouche du chou :

Aucune galerie n'a été observée.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42
Surtainville_chou	0	0,5	0	0	0
Surtainville_navet	0	0,5	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet	0,66	0,33	0,16	0	0

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles sur l'ensemble des secteurs. Le suivi est terminé

Evolution du risque :

L'activité est nulle sur l'ensemble des secteurs. Le suivi de ce ravageur est terminé.

Pucerons cendrés :

La présence de pucerons cendrés est observée ponctuellement dans trois parcelles sur 4 à 8% des plantes. Une présence importante, touchant 100% des choux de Milan est observée dans une parcelle de choux de Milan proche de Rouen.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des populations de pucerons. **Observez vos parcelles**, le risque est présent sur les choux d'automne en cas de pucerons cendrés sur les pommes ou les inflorescences.

Aleurode :

Leur présence est toujours constatée dans trois parcelles de choux de Milan sur 20 à 100% des plantes, avec pour le moment des effectifs plutôt faibles.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les conditions climatiques actuelles limitent un peu leur développement.

Observez vos parcelles.



Aleurodes sur chou (CA 76)

Chenilles :

Aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Au vu des conditions climatiques et de l'avancée de l'automne, il n'y a plus de risque de nouvelles pontes. **Observez attentivement** le feuillage et les inflorescences des choux d'automne à la recherche de chenilles bien développées.

Maladies foliaires :

La présence des maladies foliaires est stable depuis la semaine dernière.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment en fonction des averses. Ces maladies se développent en conditions humides.

Bactériose :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du val de Saire sur 16 à 32% des plantes.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont favorables à la dissémination et l'expression de cette bactérie.



Taches caractéristiques en V (Sileban)

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade		
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave à récolte pour les céleris,		
27	Vallée de Seine		1 parcelle			
76	Proche Rouen		1 parcelle			
50	Val de Saire		2 parcelles			
14		Céleri rave	2 parcelles		Coupe en persil	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles			
50	Lingreville		1 parcelle en AB			
76			1 parcelle			
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles			De grossissement à proche récolte pour les carottes.
50	Surtainville		1 parcelle			
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles			
50	Surtainville		2 parcelles			
50	Val de Saire		4 parcelles			
50	Créances		4 parcelles			
14			3 parcelles dont 1 AB			
27	Val de Reuil		Pas de données			

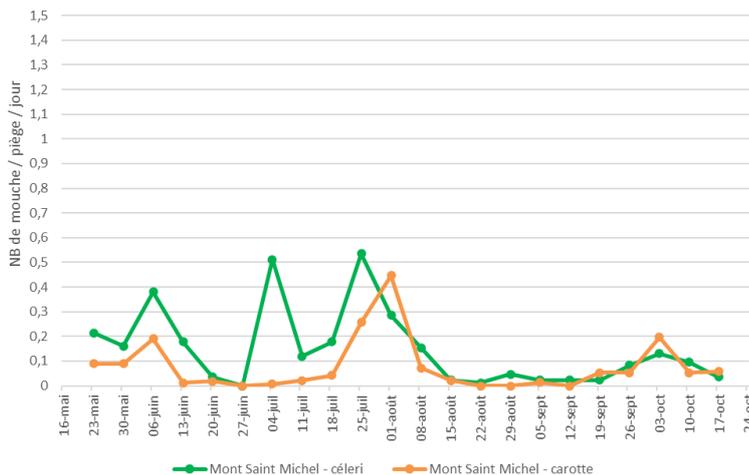
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont très faibles dans les parcelles de carottes et de céleris de ce secteur.

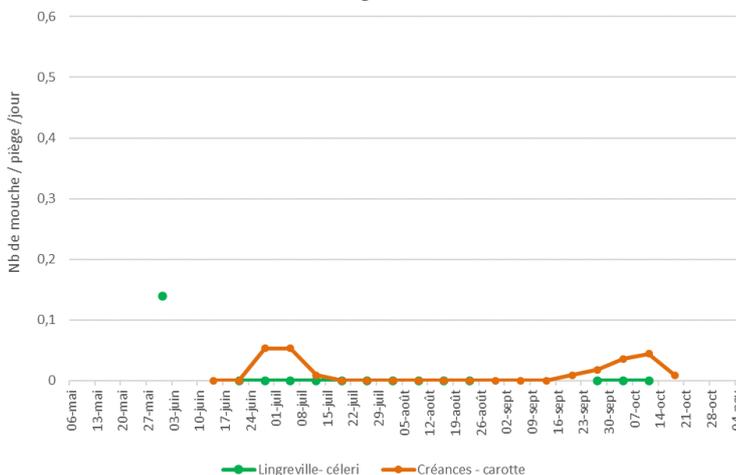
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances et Lingreville :

Les captures sont quasi-nulles dans les parcelles de carottes.

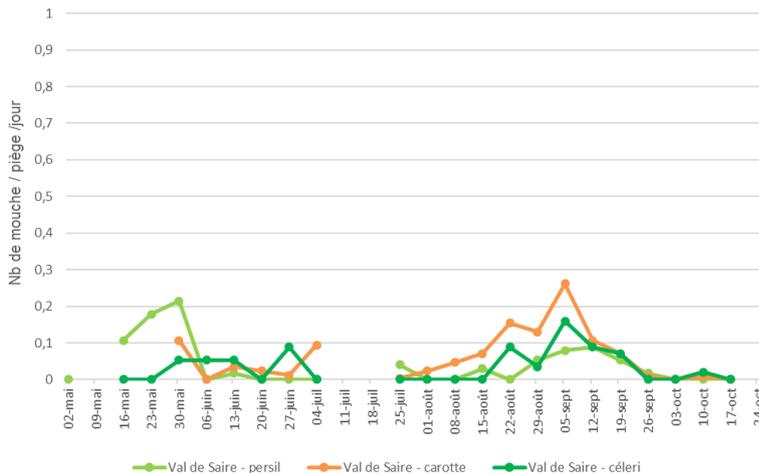
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022



- Secteur Val de Saire :

Les captures sont nulles sur ce secteur.

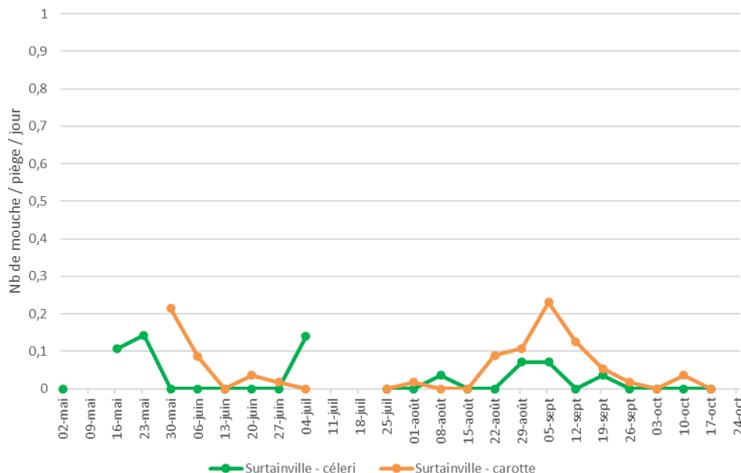
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2022



Secteur Surtainville :

Les captures sont nulles dans les parcelles de ce secteur.

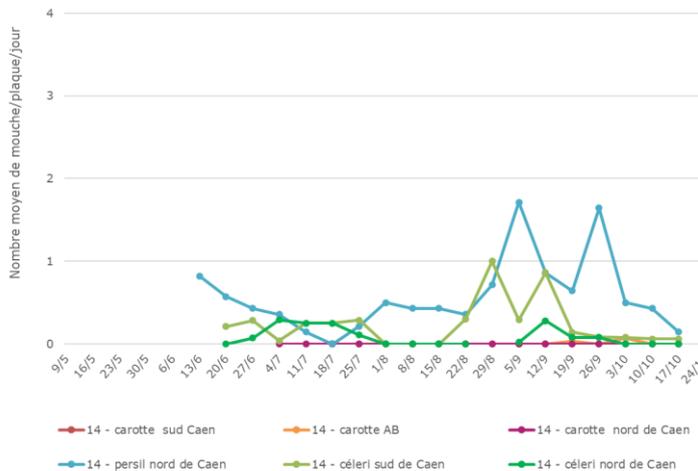
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



- Secteur du Calvados :

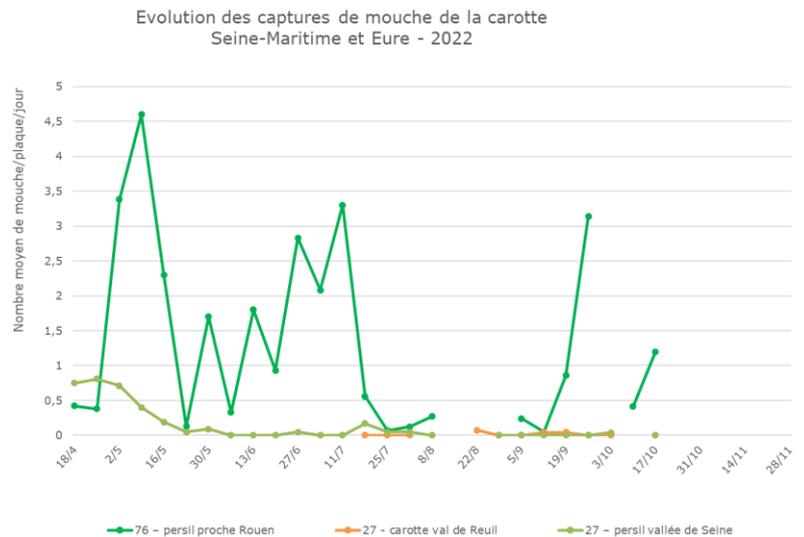
Les captures sont en recul dans la parcelle de persil, et dans les autres parcelles du réseau les captures sont nulles à quasi-nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2022



- Secteur Eure et Seine-Maritime :

Dans la parcelle proche de Rouen, les captures sont en recul.
Pas de données pour les autres parcelles du réseau.

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le dernier vol semble se terminer. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Puceron :

La présence de pucerons est notée dans une parcelle de céleri branche du val de Saire sur 8% des plantes.

Seuil indicatif de risque :

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses actuelles sont peu favorables au développement des pucerons. Observez attentivement vos cultures.

Septoriose :

Cette maladie est présente dans plusieurs parcelles de céleri et de persil du réseau.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.

Pour les céleris raves près de la récolte, l'incidence de cette maladie est en général faible contrairement au persil et au céleri branche qui peuvent être fortement impactés et non commercialisables.



Tache de septoriose sur persil

Alternaria :

Cette maladie est présente dans les parcelles de carottes du département de la Manche et du Calvados.

Evolution du risque : à surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.